



## Déclaration de conformité

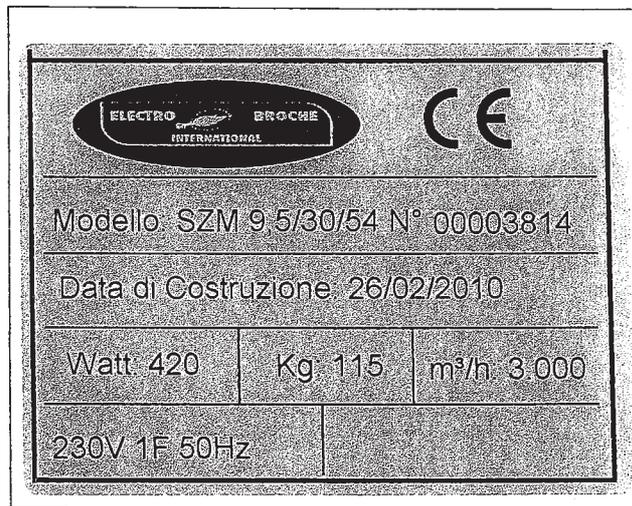
Par la présente la MULTIGROUP

Déclare que:

la machine ci-dessous nommée, selon son projet, sa construction et son exécution, répond aux dispositions des directives européennes CE, sur la sécurité et la santé.

Cette déclaration perd sa validité si la machine est modifiée sans l'autorisation expresse du fabricant.

Type de machine:



N° de matricule:

Voir l' étiquette

Directive spécifiques:

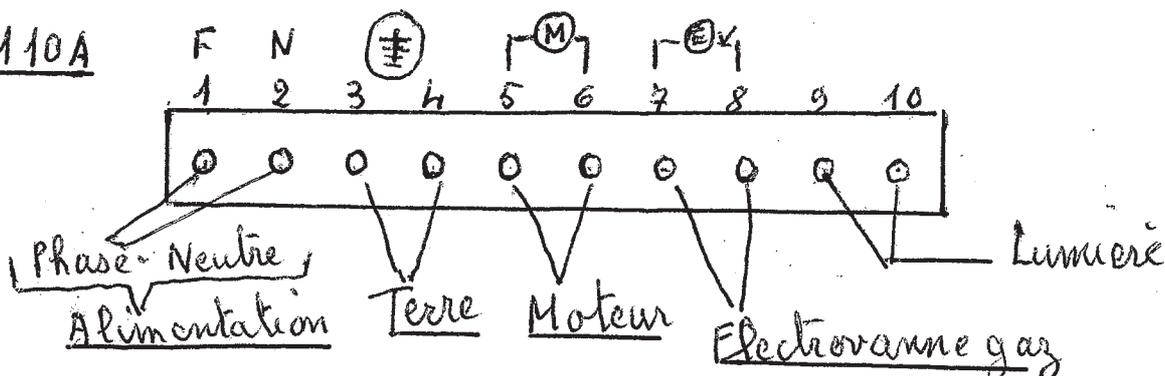
2006/42/CE – Directive machines  
2006/95/CE - Directive basse tension  
2004/108/CE - Directive EMC

Normes EN harmonisées:

EN 60204-1, EN 50081-1, EN 50082-2, EN 60335-2-78, EN 55014-1,  
EN 55014-2 , EN 50366, EN 349, EN 563, UNI EN ISO 13857

Le fabricant déclare que c'est interdit de utiliser la machine object de de cette déclaration, tant que la machine sur laquelle elle a été constituée an tant que compostante, ne sera pas conforme à la directive 2006/42/CE.

REM 10A



## 1.0 Généralité

### 1.1 Introduction

Dans ce cahier d'instruction il y a toutes les informations concernant l'installation, l'emploi, et l'entretien de la machine, et il est destiné aux utilisateurs, c'est à dire tous ceux qui ont la nécessité ou l'obligation de donner instructions ou qu'ils doivent intervenir sur la machine.

Le texte original, rédigé en langue italienne, c'est la seule référence pour la résolution d'une controverse éventuelle liée aux traductions en langues comunitaires.

Il faut considérer la présente publication comme partie intégrante de la machine et donc elle doit être gardée pour références futures jusqu'au moment de la démolition finale et de la mise à la ferraille de la machine même.

### 1.2 But du manuel

Le but du manuel c'est de permettre au personnel de comprendre le fonctionnement de la machine et de la utiliser en toute sûreté.

C'est interdit utiliser la machine en désaccord avec les indications fournies.

Pour l'emploi, l'opérateur doit suivre la législation spécifique en vigueur, en matière de travail, dans l'Etat où sera installé l'appareillage.

### 1.3 Où et comment garder le manuel

Ce manuel doit être gardé dans un lieu sec et propre et doit être toujours à disposition près de la machine pour chaque consultation nécessaire.

On conseille d'en faire une copie et de la garder en archives pour sûreté. Au cas d'échange des informations avec le constructeur ou avec personnel d'assistance autorisé par le constructeur, il faut faire référence aux données de la plaque ou au numéro de matricule de la machine.

Le manuel doit être gardé pour toute la vie de la machine et au cas de nécessité (ex. : endommagement que ne permet plus la consultation, etc.) l'utilisateur doit acquérir une nouvelle copie qu'il peut requérir exclusivement au constructeur.

### 1.4 Mise à jour du manuel

Les indications contenues dans le manuel répondent à la réglementation en vigueur et il faut les considérer mis à jour au moment de la mise en vente de la machine.

Le manuel ne peut être considéré inadéquat seulement car, à la suite, a été mis à jour selon les nouvelles réglementations en vigueur ou conformément à nouvelles expériences.

Modifications, rajustements, améliorations éventuels etc. qui fussent apportés aux machines commercialisés à la suite, n'obligent pas le constructeur à l'intervention sur l'appareillage fourni précédemment ni à considérer la machine et ce manuel inadéquat.

Les intégrations éventuelles des données que le constructeur enverra aux utilisateurs devront être gardées avec le manuel de le quel seront partie intégrante.

### 1.5 Collaboration avec l'utilisateur

Le constructeur est à la disposition de sa clientèle pour lui donner des renseignements supplémentaires et pour accueillir des propositions pour améliorer ce manuel en le rendant plus proche aux besoins pour les quels à été préparé.

En cas de vente de l'appareillage, qui doit être toujours accompagné par ce manuel d'emploi, l'utilisateur principal devrait signaler au constructeur l'adresse du nouveau utilisateur pour que soit possible le communiquer renseignements et/ou mises à jour qu'on croit indispensable.

### 1.6 Garantie du constructeur

La garantie a la durée de 12 mois. L'utilisateur, pour bénéficier de la garantie fournie par le constructeur, doit observer attentivement les précautions indiquées sur le manuel et, en particulier :

- \* travailler toujours selon la limitation d'emploi de l'appareillage ;
- \* effectuer toujours une constante et soigné entretien
- \* l'appareillage peut être utilisé exclusivement par personnel hautement qualifié et professionnellement préparé.

Le constructeur décline chaque responsabilité, directe ou indirecte, causée par :

- \* Non-observation des instructions et emploi de l'appareillage différent par rapport à ce qui avait été projeté.
- \* l'emploi par personnel qui n'a ni lu ni compris le contenu du manuel;
- \* l'emploi pas conforme aux normes spécifiques en vigueur dans l'Etat d'installation ;
- \* modifications effectuées sur l'appareillage et pas autorisées ;
- \* réparations effectuées par personnel pas autorisé
- \* l'emploi des pièces de rechange et accessoires pas originaux.

La vente de l'appareillage à un deuxième utilisateur prévoit aussi la délivrance du manuel ; la non-délivrance du manuel cause automatiquement la décadence de chaque responsabilité du constructeur relativement au correct emploi de la machine.

Si l'appareillage soit vendu à un utilisateur d'un pays de langue différente, l'utilisateur ancien doit fournir une traduction fidèle du manuel en la langue du pays où l'appareillage doit travailler.

### 1.7 Service d'assistance technique

Pour chaque intervention d'entretien extraordinaire il faut contacter le service d'assistance technique en appelant directement le constructeur à l'adresse suivant:

Safir S.r.l. - Via Piani di Marischio, 12 - 64044 Fabriano (AN) Italia

## 1.8 Des renseignements supplémentaires

Tous les machines sont doués des ventilateurs équilibrés et contrôlés avant la livraison. Notre société n'a pas la responsabilité des dommages causés par le transport. Le but de ce manuel c'est de permettre l'installation et l'emploi de façon sûre de nos appareillages, et donc il faut suivre attentivement les instructions ici contenues. L'entretien et l'installation doivent être exécutés exclusivement par personnel qualifié. En suivant les instructions d'installation du constructeur, il faut s'assurer la conformité de toutes les directives, les lois, les codifications et standard en vigueur.

## 2.0 Description et fonctionnement général

### 2.1 Introduction

Cette centrale de désodorisation c'est une machine apte à l'aspiration de l'air malodorant, avec températures comprises entre -20°C et 40°C.

La structure de la machine a été réalisée en profilé d'aluminium, tandis que les panneaux sont constitués par acier inox aisi 430. L'assemblage se réalise par clouage et boulonnage. Toutes les vis et les clous sont équipés des protections contre les accidents. De plus, tout le bavure est éliminé des profilés, tandis que les tôles sont rebordées, également dans la partie à l'intérieur, avec profil anti-coupe. Sa robustesse permet soit l'installation à terre, soit suspendue par des pieds (optional), soit une installation fixée au plafond.

Le groupe d'aspiration est constitué par le moteur accouplé au ventilateur par transmission à corroie.

Son caractère économique, sa flexibilité, son encombrement réduit sont toutes caractéristiques qui font de la machine un appareil très utile pour la résolution des problèmes concernant l'immission des mauvaises odeurs.

### 2.2 l'emploi prévu

La machine est destinée exclusivement à l'aspiration de l'air malodorant, avec températures comprises entre -20°C et 40°C.

Le constructeur décline chaque responsabilité, directe ou indirecte, qui vient par un usage inadéquat ou par l'usage d'accessoires ou matériel pas prévus.

### 2.3 Modes d'emploi pas admis

C'est interdit l'emploi de la machine si elle ne soit pas installée avec une hotte filtrante, douée de suffisant pouvoir de rétention de graisses. C'est interdit la mise en place de la machine trop loin de points de prise qui ne garantissent pas le fonctionnement avec les températures prévues.

#### 2.4 Informations utiles pour le branchement

Pour fonctionner correctement la presse doit avoir les connections suivantes aux sources d'énergie:

Système électrique:

pour le fonctionnement, le moteur a besoin d'une connexion à ~~230~~<sup>230V</sup> volt 50/60 Hz da 16 A.

Si la machine est installée loin du panneau électrique, est obligatoire un interrupteur omnipolaire près de la machine.

#### 2.5 Milieu de travail

Le milieu de travail prévu doit avoir les caractéristiques suivantes:

• Température:  $-5 \div +40$  C°s

• Humidité: 80%

La machine ne peut pas travailler à l'extérieur sans protection (optional), ou dans un milieu de fumées et de vapeurs corrosifs, avec des risques d'incendie ou d'explosion, et toujours où il est prescrit l'utilisation de composants déflagrants.

#### 2.6 Operateur

L'opérateur de la machine doit avoir une formation adéquate sur la prevention des accidents du travail et assez d'expérience sur le fonctionnement et les produits qu'on peut utiliser.

#### 2.7 Bruit

La machine a été testée pour le décibel et est conforme aux norms en vigueur.

#### 2.8 Plaque d'identification

La plaque, copie exacte de celle qui figure dans la déclaration d'identité CE ci-jointe, est placée sur le panneau avant du côté de l'inspection (panneau avec un trou d'expulsion).